

Société

« Je suis favorable à la légalisation de la gestation pour autrui »

NADINE MORANO, secrétaire d'Etat à la Famille

Propos recueillis par Florence Deguen | 10.04.2009, 07h00

Nadine MORANO ne souhaite pas que le recours à une mère porteuse soit totalement libre. Mais la secrétaire d'Etat, malgré les réticences dans son propre camp politique, prend fait et cause pour les nombreuses femmes, victimes de stérilité utérine, qui attendent que la loi évolue.

Les militants de la légalisation vous considèrent comme leur première alliée. Vous confirmez ? Nadine Morano . Je me suis clairement exprimée, dès 2006, lorsque j'étais députée et membre de la mission d'information parlementaire sur le droit de l'enfant et de la famille : je suis favorable à la légalisation de la gestation pour autrui très encadrée, dans une démarche altruiste et non marchande.

J'ai passé des heures avec les familles, j'ai beaucoup écouté. J'ai aussi étudié le dispositif américain... Ma conviction profonde, c'est que nous pouvons évoluer sur ce sujet.

Vous préférez parler de « femmes porteuses », pourquoi ?

Une femme porteuse est uniquement une gestatrice : celle qui porte un embryon d'un couple et pour un couple, dans un acte de solidarité. Une mère porteuse donne son capital génétique, ce qui est différent. L'enfant est conçu avec son ovocyte.

Et l'intérêt de l'enfant, les aspects psychologiques, éthiques ?

La psychologie de l'enfant dépend d'abord de l'amour qui lui est porté. Alors ne voyons pas de problèmes psychologiques là où il n'y en a pas. Il faut dépassionner le débat. D'ailleurs, de nombreuses études, notamment en Grande-Bretagne où la pratique est autorisée, montrent qu'il n'y a aucun impact particulier sur la psychologie de l'enfant. Pourquoi ne pas permettre la gestation pour autrui, par générosité, alors qu'on peut donner un rein ? Une solution doit pouvoir être apportée à la stérilité utérine. D'ailleurs, vous n'empêchez jamais un couple de partir à l'étranger pour bénéficier de ce dispositif.

Le débat sur les mères porteuses est relancé

Marie est devenue maman grâce à une mère porteuse. Elle nous confie son parcours. Jamais le débat n'a été aussi vif en France à propos de cette pratique qui pourrait être légalisée.



C'est un débat qui a connu bien des soubresauts depuis quinze ans. Mais jamais les « mères porteuses » n'auront autant suscité d'échanges passionnés. Il faut dire que la révision des lois de bioéthique, qui ont interdit en 1994 cette pratique en France, redonne espoir aux femmes que la nature ou la maladie ont privées de la possibilité de porter leur enfant.



Video : Elisabeth Badinter apporte son soutien

Et leurs cris du cœur s'amoncellent sur le site Internet des états généraux de la bioéthique, ce forum qui recueille l'opinion des Français depuis la mi-février (1). « Sur les deux mille pages vues chaque jour, la rubrique *Assistance médicale à la procréation* est la plus consultée, confirme l'Agence de biomédecine. Et les contributions des internautes sur la gestation pour autrui sont de loin les plus nombreuses. » Deux cents messages passionnés, plaidant pour la légalisation ou fustigeant cette « folie », en disent long sur ce débat qui secoue l'opinion.

Bousculant l'habituel clivage gauche-droite, les grandes voix aussi commencent à se faire entendre. Ainsi soixante personnalités viennent de signer un appel (2) en faveur de la légalisation de la gestation pour autrui « dans des conditions claires et sûres, altruistes, excluant toute marchandisation ».

Un millier d'enfants en France

A l'origine de l'appel, l'association Clara, fondée par un couple, ils seraient un millier en France, dont les jumelles sont nées de mère porteuse aux Etats-Unis et à qui la justice française refuse un état civil. « La société demande aux législateurs d'agir », assure Dominique Mennesson, le père des fillettes. « Ça fait dix ans que je débats sur la gestation pour autrui et c'est la première fois que ça bouge autant. Même le Conseil de l'Europe est pour ! » Ainsi, la secrétaire d'Etat à la Famille, Nadine Morano, ne cache pas sa sympathie pour la cause (*lire ci-contre*).

Pour autant, les opposants à la gestation pour autrui n'ont pas dit leur dernier mot. Ils fourbissent leurs armes, publient des livres, viennent devant la commission de bioéthique dire et redire les risques qu'il y aurait à légaliser. Rien n'est simple. Pour preuve, on trouve parmi eux le médecin René Frydman, pourtant à l'origine du premier bébé-éprouvette français...

(1) www.etatsgenerauxdelabioethique.fr

(2) <http://claradoc.gpa.free.fr>

« La plus belle épopée humaine »

MARIE, maman d'une fillette de 3 ans, a eu recours à une mère porteuse aux Etats-Unis



D'elle, on ne saura rien. Juste son âge, 33 ans, et celui de sa fille, 3 ans. Ce « petit bout de femme » qui leur a fait, comme dit son mari, « grimper l'Everest sur les coudes et les genoux ». Marie cache son identité avec l'énergie d'un animal traqué... mais elle a besoin de parler. Besoin d'expliquer pourquoi, il y a cinq ans, mortifié et fou d'espoir, le couple a décidé de partir à la recherche d'une femme qui porterait leur enfant.

« Mère porteuse », Marie déteste ce mot, que tant de gens prononcent « sans savoir ». « Qui peut savoir ce que c'est que d'apprendre à 20 ans qu'on doit vous retirer l'utérus et que vous n'aurez jamais d'enfant ? » Dans l'entourage de ce couple aisé et discret, personne ne sait rien. A part les grands-parents et les amis très proches, nul ne se doute que leur fillette a un passeport américain et aucun état civil en France. La petite, elle, est encore loin de s'en soucier. Elle se contente, sans s'en lasser, de la belle histoire de Maman Kangourou dont la poche était abîmée...

« *En Californie, on nous proposait des nounous très jeunes, des ristournes...* »

Aujourd'hui encore, il faut quand même du courage à Marie pour rembobiner l'histoire de Maman Kangourou. Elle se souvient des premières recherches sur Internet, des annonces glauques, pleines de fautes d'orthographe et de propos vaseux. « On a vite compris que la seule solution, c'était les Etats-Unis », explique-t-elle. « Là-bas, aucune mauvaise surprise n'était possible. Il fallait juste réunir beaucoup d'argent. » Les futurs grands-parents, dépassés mais partants, ont proposé leur aide. Et un an plus tard, le couple a débarqué en Californie, étourdi par l'audace américaine et l'abondance d'agences officielles spécialisées. « On était accueillis comme des gens normaux, banals, on pouvait parler sans se cacher », sourit Marie. « C'en était presque trop normal : on nous proposait des nounous très jeunes, des ristournes... A l'américaine ! » De retour en France, ils épluchent fiévreusement les propositions qui arrivent par mail. Trente pages pour chaque candidate. Pourquoi choisissent-ils une femme plutôt qu'une autre ? Impossible à dire. « Il y a une part d'irrationnel là-dedans », admet Marie la cartésienne. L'élue a 25 ans, deux jeunes enfants, son mari est d'accord. Elle se propose « par amour ». Marie la sent bien. « Elle est catholique comme moi. Alors que l'Eglise est contre cette pratique. Ça m'a rassurée qu'elle envisage ce geste comme compatible avec sa foi. »

La rencontre « en vrai », trois mois plus tard, confirme le coup de foudre. Le contrat à quatre mains est conclu dans la foulée. Commence alors l'épopée du parcours médical. Il y aura trois essais, trois allers-retours, des dizaines d'échographies à 800 \$ et de prises de sang à 600 \$. A ce stade de l'histoire, Marie l'admet avec une pointe de culpabilité : le couple a dépensé pas loin de 150 000 \$ (113 000 €) pour pouvoir, un an plus tard, passer à douane dans l'autre sens avec un bébé de 17 jours dans les bras. Leur fille.

« Personne ne s'est trompé de rôle, tout le monde s'est compris, soutenu »

Alors elle préfère insister sur le côté « magique » de l'histoire. Sur ce soir où, après deux échecs dévastateurs, la nounou les a appelés de l'autre côté de l'Atlantique : « Congratulations ! » « On était en voiture. On s'est garés en catastrophe, on a hurlé sur le trottoir comme des fous. Les riverains ont même appelé la police ! » Ou sur ces après-midi où, ayant rejoint la « nounou » aux Etats-Unis, les deux femmes regardaient la télé, blotties l'une contre l'autre, partageant la gravité de cet échange exceptionnel. « J'ai fini par m'installer chez eux. Je me suis occupée d'elle, de ses enfants... » Il faut dire qu'en France, Marie ne sait plus où se mettre. Elle a dû annoncer qu'elle allait avoir un bébé, elle est obligée de porter un « faux ventre » évolutif imaginé par son mari et cousu par sa mère. « A l'aéroport lors de mon dernier départ, j'ai croisé le fils de nos voisins. Il m'a vue sans mon faux ventre alors que j'étais censée être sur le point d'accoucher... » se remémore-t-elle, horrifiée.

Le jour de la naissance, par césarienne programmée, jamais bébé n'aura déclenché tant de larmes de joie : les siennes, celles de la nounou, du papa, du mari, des grands-parents, des parents de la nounou, des enfants... Trop d'émotion, de confusion ? Marie balaye. « Personne ne s'est trompé de rôle, tout le monde s'est compris, soutenu. Je ne peux pas souhaiter plus belle épopée humaine aux femmes dans mon cas. »

C'est pour elles, aujourd'hui, que Marie témoigne. Pour qu'une agence française évite aux femmes moins fortunées d'en passer par le business made in USA, les catalogues, les remises... Et pour que sa fille ait un jour un acte de naissance français.